



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique d'aménagement du territoire

Question écrite n° 75306

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur les opérateurs publics locaux d'aménagement en Île-de-France. Dans son rapport public annuel de février 2015, la Cour des comptes préconise de renforcer la connaissance des opérations et l'analyse des risques en présentant au conseil d'administration, avant toute décision sur les opérations financées sur compte propre, d'une analyse approfondie des risques. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75306

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1641

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)